



LE mag

#70 - MARS 2022

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE



ZFE-m

LA MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE



métropole
ROUENORMANDIE

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Nous nous engageons, dans les actes. En octobre dernier, le propriétaire de la papeterie Chapelle Darblay annonçait son intention de vendre le site à un repreneur dont le projet se serait traduit par un démantèlement de l'activité de recyclage et de traitement des papiers/cartons. Plutôt que les recycler, doit-on se résoudre à enfouir ou brûler nos déchets d'emballage ? À les envoyer en Belgique, en Allemagne, au mépris du bilan carbone et de notre souveraineté industrielle ? Au XXI^e siècle, est-ce la société que nous voulons ? Non ! C'est pourquoi nous avons donc décidé d'activer le droit de préemption de la Métropole, afin de réorienter l'avenir du site en le cédant à brève échéance à un industriel crédible, à même de préserver l'activité de recyclage et de répondre à nos objectifs stratégiques d'économie circulaire, d'emplois durables et d'attractivité. Cette préemption est une première en France. Le chemin est encore long ; mais nous tenons parole. **Cet enjeu de transition n'est pas local. Il est européen, national, territorial. Nous nous engageons, là encore dans les**

actes, à l'échelle de notre vallée de Seine. Avec Paris et Le Havre, nous avons ainsi constitué une nouvelle 'entente', loin des clivages partisans, loin des querelles historiques, et bâtissons ensemble de nouveaux outils concrets et utiles : nous créons 'Axe Seine Énergies Renouvelables', société commune pour investir ensemble dans la production d'énergies renouvelables. L'union fait la force ! Mais n'oublions jamais que la transition écologique ne peut se faire au détriment de la transition sociale. Depuis le 1^{er} juillet 2021, nous déployons une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m), réglementairement imposée par l'État. Ce dispositif vise à limiter la circulation et le stationnement de certains véhicules polluants dans un périmètre donné. Il s'appliquera aux particuliers à partir du 1^{er} septembre 2022. Pour accompagner la reconversion des véhicules, nous mettons en place des aides conséquentes visant à réduire l'impact pour les entreprises et les ménages. L'aide de la Métropole est cumulable avec celle de l'État et permettra d'obtenir jusqu'à 80% du montant d'achat ou de la modification (rétrofit) du véhicule. L'engagement

prévisionnel métropolitain est de 50 M€. Ces crédits s'ajoutent à notre mobilisation exceptionnelle pour décarboner les mobilités et les rendre accessibles au plus grand nombre, avec de nouveaux services : nouvelles lignes de bus, nouvelle offre vélo, financement du covoiturage... Mais ces aides ne sauraient être suffisantes ; par ailleurs, seuls les habitants de la Métropole peuvent en bénéficier. C'est pourquoi nous demandons à l'État d'augmenter massivement son accompagnement financier et appelons les collectivités partenaires (Région et Départements) à s'impliquer en soutenant nos concitoyens, en particulier les plus modestes d'entre eux. La Métropole prend toute sa part. Mais une transition juste requiert l'effort de tous.

Chaleureusement à vous,

Nicolas Mayer-Rossignol

Président de la Métropole Rouen Normandie



Vous avez une question, une réaction, un commentaire, une proposition ?

Soumettez-les au Mag par email (mag@metropole-rouen-normandie.fr) ou par courrier à l'attention de la rédaction du Mag, Le 108, 108, allée François-Mitterrand, CS 50589, 76006 Rouen Cedex.



Ce magazine est une publication de la Métropole Rouen Normandie.

Le 108 - 108, allée François-Mitterrand, CS 50589, 76006 Rouen Cedex

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 71 25 95 - e-mail : mag@metropole-rouen-normandie.fr

Merci à Rouen Automobiles Services pièces de réemploi à Saint-Étienne-du-Rouvray et à Éric Broult pour la photo de couverture.

Directeur de la publication Nicolas Mayer-Rossignol **Directrice de l'information et de la communication externe** Anne Bécherel **Rédacteur en chef** Michaël Gossent **Rédaction** Sébastien Bailly, Stéphanie Gerbi **Conception graphique** IMAGE FRANCE **Mise en page** Nicolas Carbonnier, Stéphanie Lejeune, Céline Voisin, Alexis Foucart **Photos** Alan Aubry (sauf mentions contraires) **Impression** Imaye Graphic **Imprimé sur papier composé de fibres recyclées combinées à des fibres vierges issues de forêts gérées durablement.**

Tirage 255 000 ex. Dépôt légal mars 2022 ISSN 2106 9581 Tous droits de reproduction réservés.

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez ADREXO au 02 35 36 01 21.

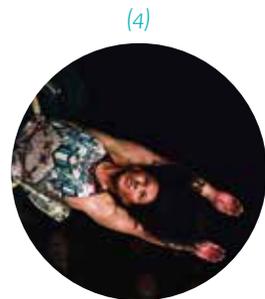
SOMMAIRE

Elle suscite débats, questions et attentes : la mise en place de la **ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ (ZFE-M)** et toutes les mesures d'accompagnement prévues par la Métropole font l'objet du **DOSSIER**, **pages 20 à 27** (1). Rappelons déjà ici que son objectif est de répondre à une urgence sanitaire en améliorant la qualité de l'air. Qualité du cadre de vie, activités économiques, liberté d'expression : en réglementant la pub et les enseignes, **LE RLPI** nous concerne tous. La démarche fait l'objet du **DÉCRYPTAGE**, **pages 28-29**. En mars, le 8 précisément, c'est **LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**,

d'où une rubrique 100% féminine, la bien nommée **ELLES FONT L'ACTU**, **pages 4-5** (2). Mars, c'est aussi le retour du printemps et, bonus cette année, le retour du festival **SPRING**, qui fait **L'ÉVÉNEMENT**, **pages 6-7** (3). On sort de l'hiver, on sort tout court ! Voir des initiatives sociales et caritatives en **ÇA VOUS INSPIRE ?**, **page 35**, nos propositions culturelles en **BOUGER**, **pages 16 à 19**. Et bien sûr n'oubliez pas **TENTEZ VOTRE CHANCE**, **page 37** (4) !

Vidéaste,
influenceuse,
espoir de
l'athlétisme...

5 semaines, 27
projets artistiques,
74 représentations





MARIE WILD

YOUTUBEUSE NATURE

Marie Wild est vidéaste. Sur les réseaux sociaux, elle vous emmène à la découverte de la nature. Au programme : biodiversité, environnement, écologie...

Tout commence en 2015, avec une vidéo tournée sur la Côte Normande : Marie Wild part à la découverte des phoques veaux marins. Sa prochaine production concernera les insectes pollinisateurs. Une vidéo tournée avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie : « *l'occasion de parler des 1 000 espèces de pollinisateurs sauvages de la région, pas seulement des abeilles* », se réjouit-elle.

Entre-temps, sa chaîne Youtube a dépassé les 55 000 abonnés qui ont découvert les orques, en Colombie Britannique, et de nombreuses autres espèces plus proches. « *Ce dont je suis la plus fière, c'est lorsqu'on me dit en commentaire : Je ne savais pas que ces espèces habitaient près de chez moi* », explique Marie Wild.

Forte d'un Master 2 en Environnement et Biodiversité, la vidéaste de 31 ans est accompagnée pour chaque tournage par un spécialiste auquel elle pose des questions directement sur le terrain. Et que ce soit à propos des pies-grièches ou au cœur de la forêt tropicale humide en Guadeloupe, les vidéos de la Rouennaise sont un succès, avec des milliers de visionnages.

À tel point que Marie Wild a attiré l'attention de la chaîne culturelle Arte qui l'accueille dans son programme Vortex consacré à la science. « *Parler des tortues qui respirent par les fesses sur Arte, pour moi, c'est le Graal* », s'amuse la vidéaste. La nature est encore pleine de surprises à découvrir.



Héroïne du quotidien

Émilie Daudin

Émilie Daudin - plus connue sous le nom d'Émilie Brunette - a créé son blog en 2007 pour partager ses conseils mode. Depuis plus d'un an, la blogueuse entrepreneuse de 34 ans est atteinte d'un cancer du sein triple négatif, le plus difficile à soigner. Elle partage son expérience pour sensibiliser davantage les femmes au dépistage. Émilie figure dans le classement Vanity Fair France des 50 Français les plus influents de 2021 aux

côtés d'artistes, chefs d'entreprises ou chercheurs. C'est assez naturellement que l'influenceuse a accepté d'être marraine de la candidature Rouen Capitale européenne de la culture 2028. « Je suis rouennaise depuis quelques années. J'ai découvert un territoire très dynamique au niveau culturel et riche en patrimoine, qui doit davantage se faire connaître. »



En pleine ascension

Élise Russis

Perche Élite Tour,
samedi 5 mars à Rouen, Kindarena.



À 18 ans, la jeune perchiste originaire de Freneuse, licenciée au Stade Sottevillais, fait partie de la relève de l'athlétisme français. En attendant les JO de Paris 2024, de Los Angeles 2028, la vice-championne du monde junior 2021 a fait du Perche Élite Tour l'un des gros objectifs de sa saison. Concourir « à la maison », devant son public - 6 000 spectateurs ! - ne risque pas de perturber cette compétitrice calme et déterminée. Elle ira loin... et haut !



Visite à deux voix

Lisa Concato et Marie Touchaleaume

À l'occasion de la journée des droits des femmes, les guides-conférencières Lisa Concato et Marie Touchaleaume proposent une visite à deux voix dans les rues de Rouen. Le parcours permet de découvrir des femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire de la ville. Souvent méconnues, elles ont pourtant marqué leur époque. « Venez faire connaissance avec Mathilde l'Impératrice, qui a donné son nom au pont, Juliette Billard la première femme architecte en France ou la romancière Catherine Bernard », invite Lisa Concato.

Rouen, Office de tourisme, dimanche 13 mars à 15h.



L'ÉVÉNEMENT DANS LA MÉTROPOLE

SPRING QUEL CIRQUE!

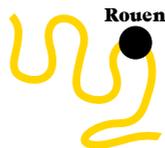
Du 3 mars au 10 avril, le festival SPRING propose de découvrir, dans la Métropole, 27 projets artistiques soit 74 représentations. Un spectacle sur deux est gratuit, des tarifs attractifs sont prévus pour tous les autres. SPRING est à la fois un grand festival normand et l'un des plus importants festivals européens consacrés au cirque contemporain. Les artistes circassiens vont à la rencontre des habitants et animent de grands équipements culturels et aussi des salles des fêtes, lieux patrimoniaux et l'espace public. Laissez-vous séduire par ces spectacles originaux - danse, théâtre, musique, arts plastiques - et à proximité de chez vous. Le festival s'inscrit dans la dynamique de Rouen 2028, Capitale européenne de la Culture.



Renseignements et réservations sur
festival-spring.eu







En centre et au-delà



La deuxième phase de l'opération Cœur de Métropole se poursuit et démarre en mars par la rue Jeanne-d'Arc à Rouen et s'étendra sur la rive gauche.

Les travaux d'embellissement du centre de Rouen, dans le cadre de l'opération Cœur de Métropole, se poursuivent et se concentrent sur la rue Jeanne-d'Arc. La rénovation de la rue débute en mars et s'étalera jusqu'en mai, entre la station Théâtre-des-Arts et la rue Jean-Lecanuet. Outre les aménagements de chaussée, la Métropole prévoit d'apaiser la circulation. Les mobilités douces auront la part belle grâce à des marquages au niveau des carrefours et la reprise de la bande cyclable. Des végétaux et du mobilier urbain seront également implantés afin d'apaiser et de renaturer cette artère majeure du cœur de ville. Place du Vieux-Marché, les aménagements prévoient de végétaliser les abords de l'église avec la plantation de petits massifs. L'escalier sera ouvert plus largement pour une plus belle perspective et pour donner envie de l'emprunter. La rue de Crosne, sur laquelle débouche l'escalier, sera pavée jusqu'au boulevard des Belges. Dans le secteur Cathédrale, la place de la Haute-Vieille-Tour sera embellie par la végétalisation. Dans le quartier des musées, les pavés de la place Saint-Godard, des rues Bouvreuil et du Donjon vont être rejoints afin de relier les espaces entre eux. Au pied de la Tour du Donjon, le long du trottoir, des petits arbustes seront plantés. Au-delà du centre historique, des aménagements seront prévus sur l'île Lacroix, le quai du Pré-aux-Loups, le pont Boieldieu et Cours Clémenceau.

Le réaménagement du Cœur de Métropole gagne le pont Boieldieu et la rive gauche

L'appel de la forêt

Les communes de la Métropole bénéficient d'un écrin forestier qui n'a pas son équivalent en France. La Métropole Rouen Normandie et l'Office National des Forêts affichent des ambitions à la hauteur de cette situation exceptionnelle.

Qualité de vie
et transition
écologique

La forêt couvre un tiers du territoire de la Métropole. Et c'est une chance au moment où l'on doit lutter contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité.

En effet, la forêt agit comme un bouclier qui encercle les zones urbaines, et c'est aussi un atout économique et un lieu de loisir et d'éducation. En bref, c'est une richesse que nous devons protéger et mettre en valeur.

L'Office National des Forêts et la Métropole travaillent ensemble pour atteindre ces objectifs. Cela a déjà conduit à l'obtention du label Forêt d'Exception® en 2015 pour les trois forêts domaniales de La Londe-Rouvray, Roumare et Verte. En janvier 2022, la Métropole et l'ONF ont signé une nouvelle convention, plus ambitieuse encore que celle qui datait

de 2019. Cette convention porte sur la période 2021-2026. Elle définit les domaines de compétence et les actions pour lesquels les deux parties renforcent leur coopération. Elle détermine également les modalités de suivi et de gouvernance de ce partenariat. Dans le cadre de cette convention, la Métropole et l'ONF poursuivront et amplifieront leur partenariat pour le bien-être des populations, la qualité de vie et l'attractivité du territoire, la prévention contre le réchauffement climatique et ses conséquences, la valorisation du bois dans les usages les plus locaux possible le tout associé à un haut niveau de dialogue et de collaboration et une information transparente sur la gestion forestière. Dans chacun de ces domaines, la convention va se traduire par des actions concrètes. Les premières à voir le jour ? Une balade branchée à Roumare avec un parcours numérique autour du Parc animalier, le renouvellement du label Forêt d'Exception en 2022, l'organisation de La Forêt Monumentale 2 en 2023, avec de nouvelles œuvres, dans un nouvel espace forestier... De quoi continuer à vivre la forêt comme un atout pour l'avenir et un plaisir au quotidien.





UN NOUVEAU GIRATOIRE

La Métropole Rouen Normandie vient d'aménager un nouveau carrefour giratoire au croisement de la route de Paris et de la RD13, à La Neuville-Chant-d'Oisel, pour un montant total de 617 000 €. Ce carrefour était identifié comme accidentogène depuis de nombreuses années. Ce nouvel équipement apaise la circulation, favorise la réduction des vitesses, facilite les mouvements traversiers et garantit de bonnes conditions de sécurité à ses nombreux usagers. L'îlot central du giratoire à quatre branches a été conçu avec une surlargeur pour permettre la traversée des transports exceptionnels sur la route de Paris.



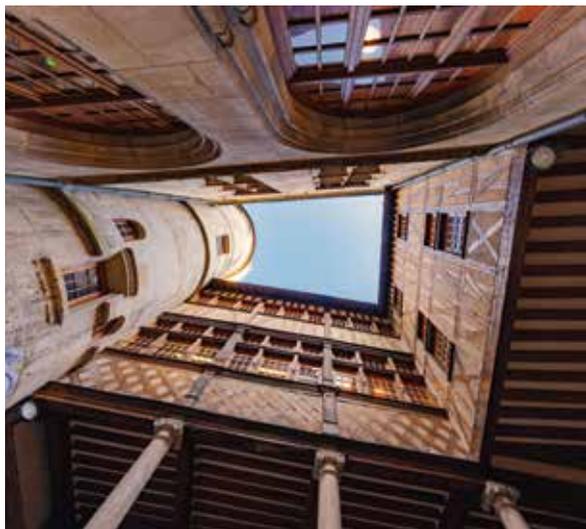
5 MILLIONS POUR LES COPROPRIÉTÉS

Dans le cadre de sa politique habitat (2020-2025), la Métropole s'engage dans le traitement des copropriétés dégradées notamment dans les quartiers les plus en difficulté du territoire et concernés par des interventions au titre du renouvellement urbain financé par l'ANRU. À ce titre, la Métropole va engager sur cette période un budget de près de 5 millions. Les 800 logements des copropriétés du quartier du Château-Blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray sont par exemple concernés. La première phase du plan a permis le recyclage de la barre Sorano (140 logements) de la copropriété Robespierre avec la contribution financière de l'ANRU, de la Région, du Département, la Ville et de la Métropole.

DES TRÉMIES PLUS SÛRES DES TRÉMIES PLUS SÛRES

La Métropole vient d'équiper les trémies rive droite, à Rouen, de barrières automatiques et de vidéosurveillance afin de pouvoir maîtriser leurs levées/abaissements à distance pour plus de fluidité et de sécurité en cas d'incident. Supervisé par le Poste Central de Régulation du Trafic (PCRT) de la Métropole, ce dispositif permet d'optimiser l'exploitation et de limiter la fermeture des trémies. Il sera renforcé par un système de détection automatique de dysfonctionnement (véhicule arrêté dans les trémies, présence de piéton, de véhicules hors gabarit...) pour fermer au plus tôt les accès et éviter un accident ou un suraccident et ainsi limiter la durée de leur fermeture.





L'Office de tourisme se refait une beauté

Gros projet à l'Office de tourisme de Rouen, avec deux phases de travaux programmées pour un montant total de 4 millions d'euros. La première phase devra être terminée pour l'Armada 2023. Au programme, l'ouverture au public du salon Monet où le peintre s'installa pour capter les jeux de lumière de la Cathédrale. Une salle qui sera rendue accessible grâce à un ascenseur. Ouverture également de toilettes publiques rue du Petit-Salut. Après 2023, il est notamment prévu de réhabiliter la façade historique, d'aménager la cour intérieure et les combles. Objectif final ? 2025.

La déchetterie de Rouen est fermée aux particuliers pour cinq semaines, depuis le 7 février et jusqu'au 12 mars, en raison de la réhabilitation de ses quais bas. Elle reste accessible aux professionnels, sauf pour deux types de déchets qui ne sont pas acceptés : les déchets végétaux et la ferraille. **Pour plus d'informations et pour connaître les adresses et horaires d'ouverture des déchetteries de la Métropole, utilisez l'appli MonTri.**

Des pistes pour l'été

Info Jeunes Normandie et Pôle Emploi Normandie organisent un forum job d'été le 17 mars de 9h30 à 17h30 à la Halle aux Toiles, à Rouen. Des dizaines de recruteurs seront présents afin d'embaucher leurs futurs saisonniers. En plus du job dating, de nombreuses annonces seront disponibles sur les kiosques thématiques. Des ateliers et villages permettront de récolter de précieux conseils pour s'informer sur le droit du travail saisonnier, pour partir travailler, étudier ou faire du volontariat à l'étranger, pour décrocher un job dans l'animation... **N'oubliez pas votre CV !**

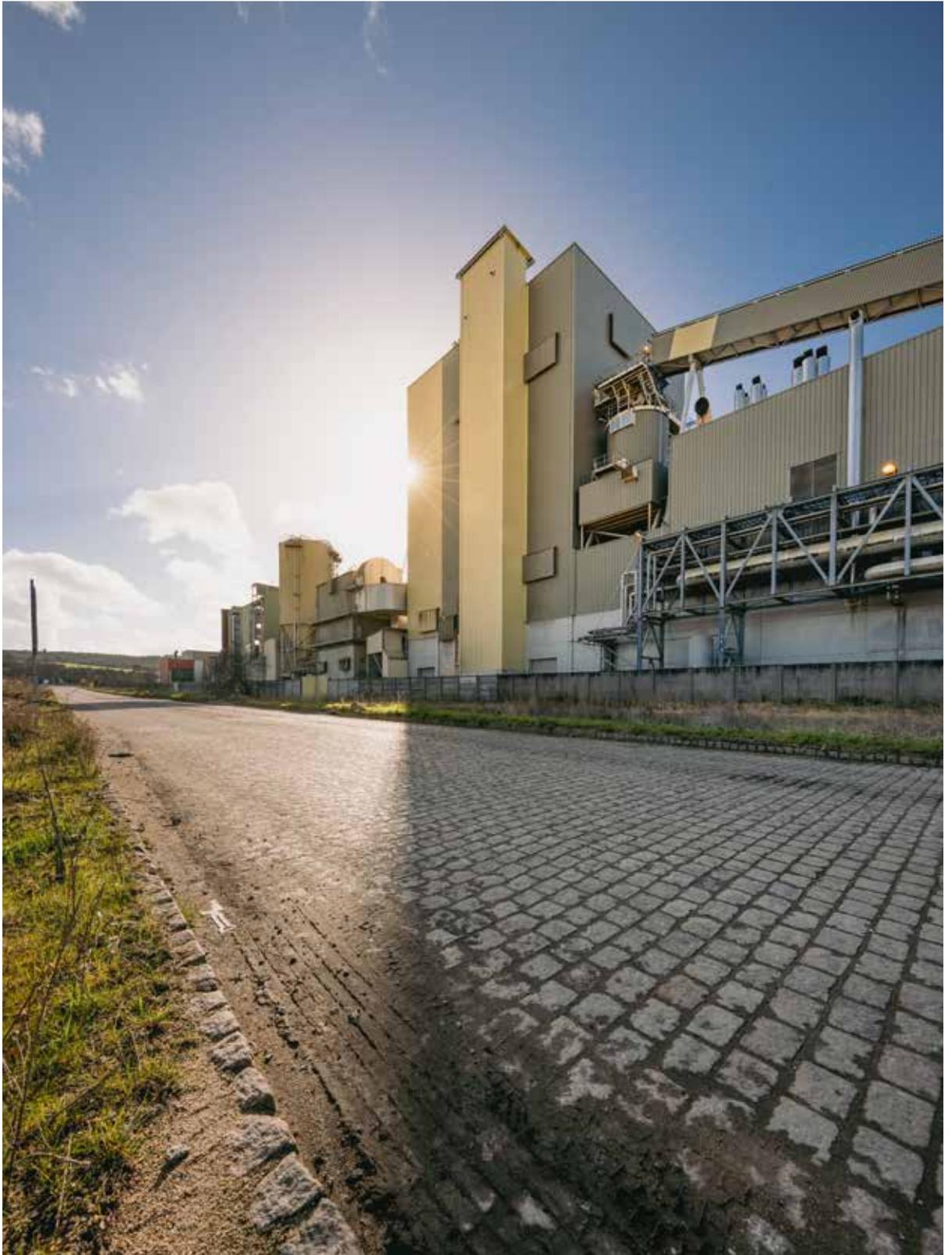
COUTURIÈRE ET COMMERÇANTE

Éducatrice médico-sociale pendant 23 ans, Maud Vanderheeren a quitté son emploi pour se lancer dans la microentreprise. Elle vient d'investir la boutique-test de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Passionnée par les travaux d'aiguille et la couture, Maud réalise beaucoup d'accessoires à partir de tissus et de laine recyclés. « Je faisais les marchés de créateurs, la boutique test est l'occasion de pérenniser mon activité », précise la nouvelle commerçante. Le concept est original puisqu'elle propose la vente de ses créations en tissu ou crochet - sacs, paniers, gigoteuses, lingettes et essuie-tout réutilisables... - du matériel nécessaire et des cours de tricot et crochet. « J'aménage le lieu avec des objets de seconde vie pour en faire un espace chaleureux et convivial. »

La mode à tata Toune, 40, rue de la Résistance à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

  La mode à tata Toune





Chapelle-Darblay, la Métropole active son droit de préemption

La Métropole préempte le site papetier en vue de le céder rapidement à un repreneur industriel à même de préserver et de développer les savoir-faire en matière d'économie circulaire.

Le 11 février dernier, un grand pas vers le redémarrage de l'activité de la papeterie Chapelle-Darblay a été accompli. 886 jours – exactement ! – après l'annonce de la fermeture du site par le groupe UPM.

Ce 11 février, Nicolas Mayer-Rossignol a activé le droit de préemption de la Métropole, qui va se substituer, sous réserve d'éventuels recours, à l'acquéreur choisi par UPM. La volonté de la Métropole, de ses partenaires et des représentants du personnel, est de céder rapidement le site à un repreneur industriel à même de préserver et de développer les savoir-faire en matière d'économie circulaire.

« Ce n'est pas un combat local mais un enjeu national, souligne Nicolas Mayer-Rossignol. Veut-on, oui ou non, faire advenir l'économie circulaire dans notre pays ? Nous nous engageons, dans les actes. Pour la première fois en France, la puissance publique – la Métropole rouennaise avec ses partenaires – fait usage de son droit de préemption pour agir en ce sens. »

Mobilisés depuis le début du mandat aux côtés des représentants des salariés, les élus multiplient les démarches pour sauver le site papetier, ses outils industriels et les activités de recyclage

et de traitement de papiers/cartons. Bénéficiant d'un savoir-faire unique, d'une situation géographique et d'atouts logistiques exceptionnels, Chapelle-Darblay est en effet le seul site français en capacité de produire du papier journal 100% recyclé avec de la fibre issue intégralement des circuits de récupération. L'usine peut compter sur une capacité de recyclage de 480 000 tonnes/an, soit le résultat du tri de 24 millions d'habitants dans un rayon de 400 km, incluant notamment l'agglomération parisienne.

Le prix de vente mentionné dans les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) s'élève à un montant global de 6 M€ TTC. C'est donc la somme que la Métropole devra verser dans le cadre de la préemption. La remise en exploitation implique par ailleurs que la Métropole se porte acquéreur du matériel de production (machines, pièces de rechange, applications informatiques, stocks...). Ce point devait être soumis à l'approbation des élus métropolitains à l'occasion d'un Conseil extraordinaire qui devait se tenir fin février/début mars.



Cultivez le partage



Jardinier maraîcher de métier, Victor George vient de créer l'association Incroyables Comestibles à Bihorel. L'objectif est de transformer l'espace public urbain en jardins potagers partagés.

« Le mouvement est né en Angleterre en 2008, en pleine crise économique. Les fruits et légumes frais étant chers, des habitants ont décidé d'en planter en bordure des trottoirs de la ville. Ainsi sont nés les Incroyables Comestibles. Depuis, le mouvement a essaimé à travers le monde. » Sur un terrain de 800 m², l'association a commencé à planter des salades, courgettes et choux. « Lauréate de l'appel à projets Métropole nourricière, l'association va pouvoir acheter un cabanon, une serre de 10 m² et du mobilier de jardin, pour créer un espace accueillant où les habitants pourront se servir en fruits et légumes. » Dès que le potager sera prêt, l'association mettra en place des ateliers de jardinage. « Pour créer un peu plus de lien social. »

 **Incroyables Comestibles Bihorel**

La capsule se recycle



Recycler les capsules de café à Elbeuf est le projet Vicap co-créé par Hafid Belhani et Taina Chella. Leur procédé est innovant : « il permet de séparer le marc de café de l'aluminium ou du plastique. La technique préserve le marc de café. Or, c'est un engrais naturel et valorisable notamment dans le domaine agricole », explique Hafid Belhani. Pour récupérer un maximum de capsules usagées, Vicap a mis en place une quinzaine de points de collecte sur le territoire à Rouen, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly... « Dans les centres commerciaux, supermarchés et aussi les boulangeries, fleuristes, primeurs... » précise le cofondateur. Grâce à Vicap, il est désormais possible pour le consommateur de s'assurer d'un recyclage local et vertueux de la capsule de café. Il suffit de mettre les capsules dans un des sacs à disposition, doté d'un QR code. « Quand vous le déposez, votre geste est récompensé. Vos points sont convertibles en bons d'achat et autres avantages commerciaux utilisables dans les magasins de proximité. » C'est également un geste solidaire puisque, pour chaque capsule déposée, un centime d'euro est reversé au profit de la Ligue contre le cancer.

 vicycle.fr

Devenez mentor

 afev.org

Vous êtes étudiant et disponible deux heures par semaine ? **Comme Morgane Sachet (photo), devenez mentor pour l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (Afev), qui agit pour la réussite scolaire des élèves en difficulté.** Être mentor, c'est accompagner un jeune - entre 5 et 15 ans - dans son parcours scolaire et éducatif, lui permettre de gagner en confiance en soi, développer ses centres d'intérêt, l'aider à être autonome... Le mentor bénéficie du soutien d'un référent qui répondra à toutes les questions et assurera un suivi personnalisé. Une expérience valorisante à intégrer dans le cursus étudiant puis professionnel.



Grand ménage numérique

Si le numérique transforme nos vies, souvent pour le meilleur, il a aussi des effets négatifs pour la planète. Mais chacun peut aider à changer les choses. Aurez-vous les bons réflexes ?

On ne s'en rend pas toujours compte, mais dès qu'on utilise un ordinateur ou un téléphone portable, on consomme de l'énergie. C'est le cas lorsqu'on relève les mails, lorsqu'on regarde des vidéos, ou même lorsqu'on clique sur « j'aime » sur les réseaux sociaux. Pire, la consommation continue lorsqu'on ne fait rien, et pas seulement parce qu'on recharge nos appareils : les mails et les photos stockés sur des serveurs sont autant de dépenses d'énergie continue.

Les différents usages du numérique représentent 5,5% de l'énergie consommée dans le monde. Aujourd'hui, le numérique émet 3,8% des gaz à effet de serre du monde, soit plus que le transport aérien civil.

L'autre source de pollution liée au numérique vient des matériels que l'on ne recycle pas. Un téléphone portable ou un ordinateur que l'on change et que l'on jette alors qu'il fonctionne encore ? Du gâchis. La fabrication du matériel représente 70% de la pollution numérique. Pour faire face à cette gabegie, la Métropole s'engage à l'occasion du Cyber World Clean Up Day, une journée mondiale pour lutter contre la pollution numérique, le 19 mars. Cet engagement prend plusieurs formes. La métropole met à disposition 30 box de collecte pour des communes ou entreprises qui souhaitent proposer la récupération de matériel.

En interne, les agents de la Métropole seront sensibilisés à la gestion des emails et des fichiers. Pendant une heure, durant la semaine du 14 au 19 mars, chacun sera invité à faire le ménage de ses boîtes mails et des fichiers qu'il conserve en ligne. Parallèlement, des actions de communication auront lieu pour inviter les entreprises et tous les habitants du territoire à faire de même : à vous de jouer !



Plus d'infos sur
cyberworldcleanupday.fr



© Gettyimages

Tri des déchets en 2020

Métropole Rouen Normandie
67 kg par an/hab

Nantes Métropole
80 kg par an/hab

Clermont Auvergne Métropole
85 kg par an/hab

Brest Métropole
88 kg par an/hab

Rennes Métropole
88 kg par an/hab

10 rendez-vous

Les informations de ces pages sont données sous réserves des conditions sanitaires à la date des événements.



© Ger Spendel

JEUNE PUBLIC

L'enfant marionnette

Dans *Pinocchio le Kikirga*, suivez les aventures du petit bonhomme de bois, imparfait, plein de faiblesses mais terriblement attachant, qui se fait mener par le bout du nez par tous ceux qu'il rencontre. Tout en musique et en chansons, des comédiens africains et belges manipulent des marionnettes de toutes tailles. Le conte, revisité, vous emporte en Afrique de l'Ouest avec un regard critique sur le monde actuel. Un spectacle joyeux, musical, dansant et coloré.

Maromme, Espace Beaumarchais, mardi 22 mars à 19h, à partir de 6 ans.



www.espacebeaumarchais.fr

THÉÂTRE MUSICAL

ROAD MOVIE MUSICAL

Robert a grandi sans père. En l'absence de modèle, il s'est construit grâce aux conseils des chanteurs des années 80. En écoutant Sardou, Goldman et Balavoine, il s'est trouvé de véritables pères de substitution. *Mon père est une chanson de variété* est une bio-fiction issue de la propre histoire de famille du comédien et metteur en scène Robert Sandoz. Réinventant son histoire avec humour, il est accompagné par un énigmatique DJ dans ce road movie musical. Un spectacle à la fois tendre et drôle, où le public est entraîné dans un karaoké géant. L'envie de chanter devient alors irrésistible.

Petit-Couronne, Le Sillon, vendredi 18 mars à 20h30.



www.ville-petit-couronne.fr



© Guillaume Penret



© DR

ROCK CELTIQUE

Saint-Patrick

En sept années d'existence, The Celtic Social Club a réussi à imposer un son, un style et un nom. Le groupe franco-irlandais continue de sillonner les scènes internationales et les festivals dans la pure tradition des musiques celtes, secouées d'énergie rock, pop et folk. L'enthousiasme, l'invitation à la danse et à la fête sont les maîtres mots de leur énergie qui ne connaît pas de frontière.

Cléon, La Traverse, vendredi 11 mars à 20h30.



www.latraverse.org



© Julien Mudry

FESTIVAL SPRING

Duo intimiste

Deux humains se rencontrent dans une cage de verre dont ils ne peuvent s'extraire. Pendant une heure, les deux hommes tentent de cohabiter. Ils se manipulent, se portent, s'observent, essaient de se comprendre, non sans maladresse et surtout sans jugement. Dans *Lab rats*, ils sont à la fois les scientifiques et les rats de laboratoire de leurs propres expériences. Placé derrière la vitre, le spectateur observe le duo intimiste qui mêle danses et portés acrobatiques.

Elbeuf, Cirque-Théâtre, jeudi 24 à 19h30 et vendredi 25 mars à 20h30.



www.cirquetheatre-elbeuf.com

JEUNE PUBLIC

HISTOIRES À CHANTER

Auteur, compositeur et interprète, Manu Galure a rêvé de nouvelles histoires. Des aventures de troubadours, de sangliers qui vous mangent les pieds, d'arbres qui courent et de siestes trop longues. Dans ce nouveau spectacle *J'irai dormir près d'un arbre*, écrit sur mesure pour le jeune public, Manu Galure continue de faire ce qu'il aime : inventer des univers extravagants, faire rire et surprendre.

Sotteville, Trianon Transatlantique, mercredi 23 mars à 14h30.



trianontransatlantique.com



© DR

EXPOSITION

L'art de la Corée

La gravure investit quatre lieux de notre territoire. À Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'exposition CORÉElation 5, réunit une vingtaine d'exposants graveurs coréens et français ; à Grand-Couronne, un hommage posthume est rendu au graveur Maurice Maillard ; à Petit-Quevilly, l'artiste Noh Jung Suk est mis à l'honneur et à Mont-Saint-Aignan, l'artiste Kom Ikmo présente ses œuvres. L'occasion de faire partager l'art de l'estampe, une technique qui nécessite un savoir-faire brillant et minutieux.



© DR

CORÉElation 5, du 5 au 27 mars à la Salle des fêtes de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
NOH Jung Suk, du 17 mars au 3 avril à la Chapelle Saint-Julien à Petit-Quevilly
KIM Ikmo, du 9 mars au 8 avril à La Passerelle à Mont Saint-Aignan
Hommage à Maurice Maillard, du 12 mars au 10 avril à l'Orangerie de Grand-Couronne



coreelation.blogspot.com



COREElation



EXPOSITION

L'art sur le bout des doigts

Le Musée des Beaux-Arts casse les codes avec sa nouvelle expo qui n'interdit pas de toucher les œuvres, mais qui nous supplie même de le faire ! Tout est dans le nom : *L'art et la matière - prière de toucher* invite le public à une nouvelle expérience de la sculpture en mettant des chefs-d'œuvre de l'Antiquité jusqu'au 20^e siècle à la disposition des mains des visiteurs. Évidemment pensée pour être accessible aux déficients visuels, la visite se déroule les yeux bandés pour les voyants, avec audioguide, médiateur ou en binôme. Une expérience pour découvrir l'art autrement et sensibiliser à l'altérité à travers la perception tactile des malvoyants.

**Rouen, Musée des Beaux-Arts,
du 26 mars au 18 septembre.**



© Benoit/Weirdsound

CONCERT**VOIX ENGAGÉE**www.ville-canteleu.fr

Le dernier album d'Emily Jane White *Immanent Fire* est un parfait trésor de folk américain brossant le portrait d'une société aveugle au chaos. Dans une ambiance sombre, mélancolique et élégante, l'artiste traite des sujets d'actualité comme l'extinction des espèces, le déclin écologique et les désordres sociaux et économiques. Mais sa voix feutrée, unique, provoque l'apaisement. Emily se distingue par son style et sa présence vocale. Musicienne engagée, elle réveille nos consciences et laisse présager une once d'espoir.

**Canteleu, Espace culturel François-Mitterrand,
jeudi 17 mars à 20h30.**

COMPÉTITION**Show de haut vol**

Pour sa 10^e édition, le concours international de saut à la perche, Perche Élite Tour, revient au Kindarena à Rouen, le samedi 5 mars. Les plus grands athlètes du monde sont attendus - Renaud Lavillenie, Valentin Lavillenie ou encore Kevin Mayer et Élise Russis - Leur objectif ? Battre leur record personnel et se préparer aux grandes échéances internationales. Cette manifestation sportive est devenue incontournable et offre un show qui en met plein les yeux.

Rouen, Kindarena, samedi 5 mars, 20h.
À suivre en direct sur  Perche Elite Tour Rouen

www.perche-elite-tour.fr**SALON**www.foirederouen.fr**FAITES LA FOIRE**

Du 25 mars au 3 avril a lieu la 93^e édition de la Foire de Rouen au Parc des Expositions à Grand Quevilly. Cette année, les Vikings et la Normandie sont à l'honneur. Pendant dix jours, plus de 600 exposants sont réunis sur près de 40 000 m². L'occasion de découvrir les nouveautés et les dernières tendances dans l'univers de la maison, du jardin, des loisirs, du bien-être, des camping-cars, caravanes et produits du terroir. Un espace est entièrement dédié à l'artisanat.

Grand Quevilly, Parc des Expositions, du 25 mars au 3 avril.



© Getty Images



ZFE-m

Personne au bord de la route

De grands changements sont en cours concernant les modes de déplacement dans la Métropole. Pour ne laisser personne au bord de la route, la Métropole déploie des moyens inédits d'accompagnement.

La mise en place des Zones à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m) peut avoir des conséquences directes sur les déplacements motorisés réalisés par les habitants de la Métropole. En effet, dans certaines zones, la circulation va être limitée aux véhicules les moins polluants. C'est déjà le cas pour les professionnels, ce sera le cas à partir du 1^{er} septembre 2022 pour les particuliers.

Ces dispositions découlent d'une politique de protection européenne mise en œuvre au niveau national. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air. Dans la Métropole, en 2019, 700 à 800 personnes ont probablement été exposées à des seuils supérieurs aux normes pour le dioxyde d'azote (NO₂), polluant émis à plus de 50 % par le transport routier. C'est un enjeu prioritaire. La Métropole Rouen Normandie présente toujours un air dégradé 1 jour sur 10 et a connu 19 jours de pics de pollution en 2019.

La Métropole Rouen Normandie fait le choix d'accompagner financièrement les habitants pour lesquels la voiture est indispensable, selon leurs revenus. Parallèlement, les transports en commun seront renforcés en septembre 2022,

et la transition vers d'autres modes de transport alternatifs est déjà accompagnée via le plan vélo, et l'aide au covoiturage, par exemple.



3 questions à Cyrille Moreau

Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement

Pourquoi doit-on changer de façon de nous déplacer ?

La lutte contre la pollution atmosphérique est une urgence sanitaire. On estime que dans la Métropole, la pollution est responsable de 200 morts par an. Répondre à cette urgence est un devoir pour les pouvoirs publics.

À quoi ressemblera la mobilité de demain ?

Nous avons de nombreuses solutions de mobilité selon les besoins : transports en commun, covoiturage, changement de véhicule, autopartage, vélo. Nous devons être pragmatiques et proposer des solutions adaptées aux besoins.

Cela se traduit par des choix politiques ?

Nous ne voulons laisser personne au bord de la route. La transition se fait pour les citoyens. Nous avons donc mobilisé des moyens financiers très importants pour le remplacement des véhicules individuels, dans les transports en commun ou encore pour l'usage du vélo.

ZFE-m, la foire aux questions

La ZFE-m, c'est quoi ?

Une zone définie réglementant la circulation et le stationnement de véhicules clairement identifiables en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques (vignette CRIT'Air).

Quelle sont les communes concernées par la ZFE-m ?

La ZFE-m compte 12 communes de la Métropole depuis le

1^{er} janvier 2022. Rouen, Déville lès Rouen, Notre-Dame-de-Bondeville, Bois-Guillaume, Bihorel, Darnétal, Bonsecours, Mesnil-Esnard, Amfreville-la-Mivoie, Sotteville-lès-Rouen, Petit-Quevilly, Grand Quevilly.

Quels sont les véhicules qui n'ont plus le droit de rouler et quand ?

À partir du 1^{er} septembre 2022, les particuliers possédant **un véhicule Crit'Air 4 ou 5 ou non classé** ne pourront plus pénétrer dans le périmètre de la ZFE-m, ni pour circuler, ni pour se garer.

1^{er} ZFE-m : 1^{er} juillet 2021

- Intra-boulevards de Rouen (RD et RG)
- Véhicules Utilitaires légers et poids lourds des personnes morales

2^e ZFE-m : 3 janvier 2022

- 12 communes pouvant s'étendre à 16 ultérieurement y compris voiries nationales
- Véhicules Utilitaires légers et poids lourds des personnes morales

3^e ZFE-m : 1^{er} septembre 2022

- Extension possible jusqu'à 16 communes
- Extension à tous les véhicules : Voiture, camion, bus, moto...
- Personnes physiques et morales

Certaines dérogations sont prévues pour les véhicules d'intérêt général ou porteur de la carte « Mobilité inclusion » plus des dérogations locales limitées dans le temps. Les demandes de dérogations sont faisables sur le site internet de la Métropole.

Qui a droit à une aide pour changer de véhicule ?

Le remplacement des véhicules interdits dans la ZFE-m ouvre droit à des aides de la Métropole, sous conditions de revenus, pour les habitants des 71 communes du territoire. Les véhicules

Crit'Air 3 sont également concernés car la Métropole souhaite anticiper l'évolution des ZFE-m : les Crit'Air 3 pourraient être interdits à partir de 2025, si les normes de qualité de l'air ne sont toujours pas respectées.

Le montant des aides de la Métropole auxquelles vous pouvez prétendre se calcule en

fonction de votre revenu fiscal de référence. Le revenu fiscal de référence (RFR) est calculé par les services fiscaux. Il prend en compte l'ensemble des revenus d'un foyer fiscal. Votre RFR figure sur votre dernier avis d'imposition.

Les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence (par part fiscale) est inférieur à 20 000 € peuvent bénéficier d'une aide.

Cela représente 75% des ménages de la Métropole. L'aide est rétroactive pour les remplacements de véhicules effectués depuis le 1^{er} janvier 2022.

Des aides sont par ailleurs prévues pour les très petites entreprises et les commerçants non sédentaires résidant dans la Métropole ainsi que pour les associations exerçant une utilité sociale relative à l'économie sociale et solidaire ou les associations reconnues d'utilité publique ou bénéficiant d'une habilitation ou d'un agrément national ou local.



La vignette Crit'air, c'est quoi ?

La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. S'il n'est pas obligatoire d'en demander une, la vignette est indispensable pour circuler dans les zones à faibles émissions mobilité. Tous les véhicules routiers, à l'exception des engins agricoles et de chantiers, sont concernés. Les Crit'Air 4 et 5 correspondent aux véhicules diesel entrés en service avant le 31 décembre 2005.



En savoir plus et commander votre vignette
www.certificat-air.gouv.fr

Quel sera le montant de l'aide ?

L'aide de la Métropole est cumulable avec celles de l'État (Bonus écologique, prime à la conversion, surprime ZFE). L'aide métropolitaine est bonifiée de 25 % pour les résidents de la ZFE-m,

lorsque ils mettent au rebut un vieux véhicule pour en changer. **L'aide de la Métropole peut donc atteindre 5 000 € pour les ménages les plus modestes habitant dans la ZFE-m (4 000 € maximum pour les habitants de la Métropole**

hors ZFE-m). Attention, le cumul des aides est plafonné à 80% de la valeur du véhicule. L'aide forfaitaire maximale de la Métropole sera attribuée selon les revenus et le véhicule de remplacement ou rétrofité (modifié pour fonctionner à l'électricité, à l'hydrogène ou au Gnv).

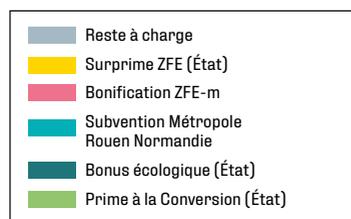
Pour remplacer votre ancien véhicule, les aides maximales de la Métropole sont les suivantes :

Achat d'un nouveau véhicule	Revenu fiscal de référence (RFR) / part fiscale		
	A	B	C
	≤ 6 300 €	de 6301 à 13 489 €	de 13 490 à 20 000 €
	4 000 €	3 000 €	2 000 €
	≤ 50 cm ³ - 4 kW : 1 000 €	750 €	500 €
	≤ 125 cm ³ - 11 kW : 2 000 €	1 500 €	1 000 €
	> 125 cm ³ - 11 kW : 3 000 €	2 000 €	1 500 €
	1 000 €	750 €	500 €
	2 000 €	1 500 €	1 000 €

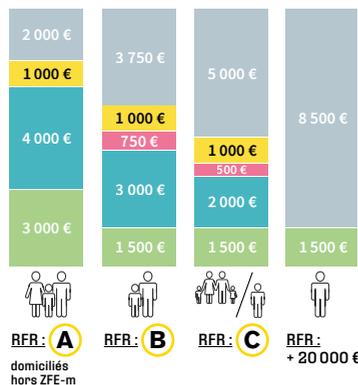
+ Rétrofit électrique, hydrogène ou Gnv (non soumis aux conditions de revenus):

= 3 000 € = 500 €

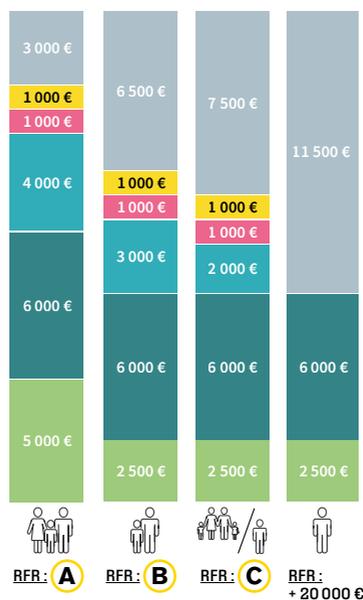
Exemples d'aides suivants votre profil familial :



Acquisition d'un véhicule thermique Crit'Air 1 à 10 000 € (neuf ou occasion)



Acquisition d'un véhicule électrique à 20 000 € (neuf)



Comment boucler le budget ?

La Métropole travaille avec différents organismes (banques, associations ...) pour accompagner les ménages les plus fragiles. Une des propositions consiste à accéder à un micro-crédit jusqu'à 5 000 € maximum. Les mensualités à rembourser sont à comparer aux économies réalisées. Par ailleurs, en lien avec des partenaires (banques, associations, certains vendeurs automobiles volontaires ...), l'aide de la Métropole pourra être avancée.

Comment se renseigner ?

Retrouvez un dossier complet sur le site Internet de la Métropole ainsi que le simulateur de calcul des aides et le formulaire de demande d'aide.

www.metropole-rouen-normandie.fr/zone-faibles-emissions-mobilite

Les ménages les plus fragiles peuvent se tourner vers les services sociaux qui pourront les renseigner ou leur indiquer l'interlocuteur le plus à même de le faire.

Vous avez accès, sur le site internet de la Métropole, à un **simulateur** avec lequel il est possible d'évaluer les aides auxquelles vous pouvez prétendre.



www.metropole-rouen-normandie.fr/zone-faibles-emissions-mobilite

Un grand plan pour une Métropole à vélo

Favoriser la pratique du vélo, c'est aménager des itinéraires cyclables, implanter des stationnements sécurisés et aider les habitants à s'équiper. La Métropole agit sur tous ces champs.

Un réseau cyclable efficace, sûr et lisible

La Métropole va aménager 165 km de pistes cyclables d'ici 2026, ce qui portera le réseau à plus de 200 km, avec un potentiel à terme de 300 km. Calqué sur le modèle du réseau de transports collectifs, ce réseau cyclable doit conjuguer efficacité, sécurité et lisibilité. Il est constitué de deux niveaux, le Rev et le Riv.

Réseau Express Vélo (Rev)

C'est un peu le réseau des autoroutes à vélos ! Basé sur l'analyse de nos déplacements et des liaisons entre les pôles de notre territoire, il relie les lieux de vie et les lieux d'activités (travail, études).

Douze itinéraires sont concernés, soit 143 km dont 102 km à créer :

- Boulevards de Rouen (8,4 km)
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf/Tourville-la-Rivière (11,7 km)
- La Bouille/Rouen (20,2 km)

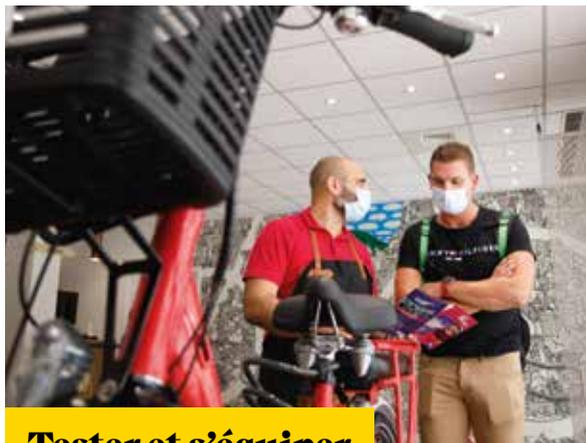
- Saint-Étienne-du-Rouvray/Petit-Couronne (6,9 km)
- Saint-Étienne-du-Rouvray/Rouen (5,5 km)
- Oissel/Rouen (12 km)
- Tourville-la-Rivière/Rouen (14,1 km)
- La Neuville-Chant-d'Oisel/Bonsecours/Saint-Léger-du-Bourg-Denis (14,3 km)
- Canteleu/Saint-Léger-du-Bourg-Denis (11,5 km)
- Maromme/Rouen (12,8 km)
- Le Trait/Saint-Paër (15,9 km)

Réseau Interconnecté Vélo (Riv)

Conçu pour assurer les liaisons entre le Rev, les centres et les équipements d'intérêt (services publics, établissements scolaires, équipements sportifs et culturels...), il est coconstruit avec les élus locaux et les associations d'usagers. 63 km vont être créés, et pourraient être complétés par 100 km grâce au travail de concertation locale.



> La Métropole va aménager des dizaines de kilomètres de pistes cyclables chaque année, comme ici route de Darnétal à Bois-Guillaume.



Tester et s'équiper

Il est judicieux de tester sa motivation – sur plusieurs saisons – et d'en vérifier l'intérêt avant d'investir dans un vélo pour un usage régulier voire quotidien.

La Métropole propose deux solutions, le vélo en libre-service et la location moyenne et longue durée.

Cy'clik, les vélos en libre-service, est la solution idéale pour une utilisation occasionnelle, imprévue, notamment pour ceux qui ne résident pas dans la Métropole. L'appel d'offres pour le renouvellement de ce service va être lancé en mars. La Métropole en profite pour le renommer en « Lovélo libre-service » et totalement le repenser : en 2023, les vélos disponibles seront plus nombreux, sur un territoire élargi.



cyclic.rouen.fr

Loveló location a été lancé en septembre 2021 pour permettre aux habitants de tester le vélo comme mode de déplacement régulier, à un tarif avantageux. Lovélo propose des vélos à assistance électrique, pliants, et dès ce printemps, cargos et rallongés. La durée de location maximale est de douze mois, suffisante pour circuler par tous les temps !

Et après, si je suis séduit par le vélo ? Il est logique d'acheter son propre vélo. Il est possible d'obtenir des aides financières : dans le cadre de la ZFE-m sous conditions (voir en pages précédentes) ; par son employeur (prime mobilité durable) ; et par la Métropole qui va reconduire son dispositif d'aide à l'acquisition proposé lors des années précédentes.



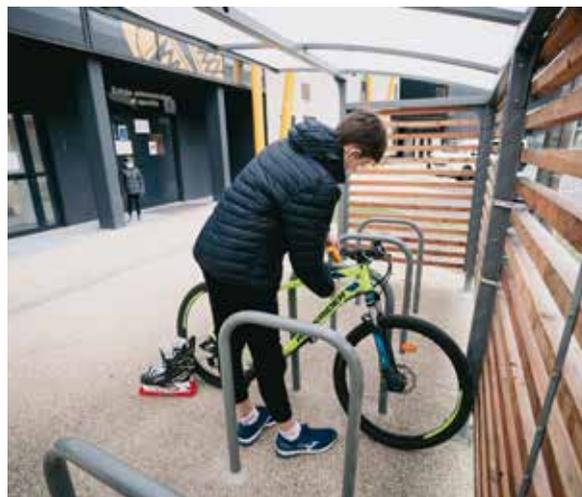
www.reseau-astuce.fr

Stationner l'esprit tranquille

La difficulté de garer son vélo et le risque de le retrouver endommagé ou même de ne pas le retrouver du tout est peut-être le frein le plus important à la généralisation de la pratique du deux-roues. En effet, quand il fait nuit, on s'éclaire. Quand il fait froid ou humide, on se couvre. Quand ça monte, on appuie sur les pédales ou on a un vélo à assistance électrique. Mais quand on n'a pas de solution pour ranger son vélo chez soi ? Et près de son lieu de travail ou d'études ? Ou en ville ?

La Métropole déploie des arceaux pour le stationnement de courte durée (pour des courses, des rendez-vous...), mais va surtout installer des abris couverts et des parcs sécurisés pour le stationnement de moyenne et longue durées. Des espaces sécurisés réservés aux vélos sont également prévus dans certains parkings souterrains.

Ces solutions de stationnement seront accessibles grâce à un abonnement au service « Lovélo stationnement vélos » disponible au second semestre 2022. En plus des lieux évidents à pourvoir en parcs ou abris sécurisés (équipements accueillant du public...), la Métropole est à l'écoute des demandes d'habitants pour des solutions adaptées au plus près de leurs besoins grâce à un service de déploiement de stationnement sécurisé à la demande.



Coup d'accélérateur pour le covoiturage

Dans certains cas, la voiture reste le meilleur mode de déplacement... surtout en covoiturant. La Métropole soutient deux dispositifs de covoiturage, Klaxit et Covoit'ici.

Klaxit, pour toutes les destinations

Toute personne - conducteur ou passager - peut bénéficier des services de l'application Klaxit

à condition de réaliser un trajet dont le départ ou l'arrivée est situé sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. L'expérimentation menée à l'automne 2021 a été concluante : la Métropole la prolonge pour toute l'année 2022. Elle est particulièrement incitative puisque le conducteur bénéficie d'une rémunération pour chaque trajet réalisé, et c'est gratuit pour son ou ses passagers.

 **Klaxit, application à télécharger sur toutes les plateformes**



Covoit'ici, de l'autostop numérique organisé

Ce nouveau dispositif de covoiturage va être lancé courant mars 2022 par la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Inspiré du fonctionnement des transports en commun, Covoit'ici s'apparente à un autostop numérique entre Rouen centre et Val-de-Reuil, via la rive gauche. Un axe emprunté par des dizaines de milliers d'automobilistes chaque jour. La ligne de covoiturage est ouverte le matin de 6h30 à 8h30 dans le sens Rouen/Val-de-Reuil et le soir de 17h à 19h dans le sens Val-de-Reuil/Rouen.

Les conducteurs sont avertis via l'appli ou des panneaux lumineux des demandes des passagers désirant covoiturer sur la ligne. Il leur suffit de s'arrêter et d'embarquer le ou les covoitureurs. Comme pour Klaxit, les collectivités soutiennent Covoit'ici en rémunérant le conducteur.

Jours de transports "gratuits"

Afin de limiter l'usage de la voiture, la Métropole instaure la gratuité des transports en commun pour les usagers dès le franchissement du premier seuil d'alerte. Les polluants visés par ces dispositifs de suivi sont le Dioxyde d'azote (NO2), l'Ozone (O3), les particules (PM10).

Par ailleurs, depuis le 5 septembre 2020, les transports en commun sont gratuits pour les usagers le samedi afin de faciliter les déplacements dans la Métropole.

La Métropole a besoin de savoir combien de personnes font quels trajets pour adapter au mieux l'offre à la demande, d'où la nécessité d'une validation.



Témoignages : les avantages du covoiturage

Olivier Cauchoix et Benjamin Gillon

ont débuté en même temps, en novembre 2021, dans la société Jousse Camping-Car, à Saint-Jean-du-Cardonnay.

Le premier résidant à Petit-Quevilly, le second au port de plaisance, ils ont rapidement compris qu'il serait plus judicieux de covoiturer. Et là, ils ont entendu parler de l'appli Klaxit, soutenue par la Métropole pour encourager au covoiturage.

Une aubaine. En covoiturant sans l'appli, ils diviseraient par deux leurs dépenses de déplacement, puisque chacun conduit une semaine sur deux. Mais en covoiturant avec l'appli Klaxit, ils sont rémunérés : le covoitureur perçoit en effet une indemnité pour chaque trajet, 2 € en l'occurrence. Soit 4 € par jour, et donc 20 € par semaine. « C'est simple, calcule Olivier, 41 ans, responsable planificateur, l'économie de carburant, d'usure du

véhicule, plus l'indemnité Klaxit, ça représente à peu près l'équivalent d'un plein par mois. »

Précision importante, c'est 2 € par trajet et par covoituré. Les deux collègues sont d'ailleurs ouverts à d'autres passagers. « Il y a des points stratégiques sur notre parcours pour éventuellement récupérer d'autres personnes. Pour l'instant, nous n'avons pas été sollicités. Avec le Covid, le télétravail, ce n'est pas

vraiment la bonne période.

Et il y a encore des automobilistes qui préfèrent être seuls dans leur voiture. » La convivialité est pourtant le bonus du covoiturage, en plus des économies et de l'effet sur l'environnement. « C'est quand même plus sympa de ne pas être tout seul », confirme Benjamin, 31 ans, qui travaille au service après-vente. Il vit dans son voilier amarré au port de plaisance, va travailler en voiture, et s'occupe de camping-cars !



Réseau renforcé

La Métropole renforce son réseau de transports en commun à la rentrée scolaire 2022. Afin d'offrir des alternatives crédibles à la voiture individuelle, la Métropole massifie le déploiement des transports en commun à la rentrée de septembre 2022 :

4 nouvelles lignes Fast seront créées :

F6 transversale rive gauche ; F7 reliant la rive gauche au campus de Mont-Saint-Aignan sans passer par Théâtre-des-Arts ; F8 rocade Nord reliant la vallée du Cailly, le campus et le plateau Nord ; F9 issue de la montée en gamme de la ligne 32 reliant Elbeuf à Rouen.

2 nouvelles lignes de bus classiques permettront des liaisons transversales :

la ligne 10 entre la vallée du Cailly, le campus et le plateau Nord ; la ligne 14 entre le plateau Est et Darnétal.

Pour rendre crédible l'offre de toutes les lignes Fast (les 5 existantes et les 4 nouvelles) :

la fréquence maximale sera de 10 min en heures de pointe et 12 min en heures creuses, et l'amplitude de fonctionnement jusqu'à minuit.

De nombreuses lignes de bus classiques, sur des tracés proches de l'existant, verront leur niveau d'offre amélioré.

Le RLPi, Quelle place pour la publicité dans notre quotidien ?

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) en cours d'élaboration dans notre Métropole nous concerne forcément tous puisque l'affichage publicitaire et les enseignes sont présents sur quasiment tous nos trajets du quotidien. Le RLPi a pour vocation de maîtriser et d'harmoniser la place de la publicité extérieure.

Il s'agit d'un jeu d'équilibre entre le souci de protéger le cadre de vie et l'environnement, la nécessité démocratique de permettre l'expression d'opinions plurielles, et la prise en compte des intérêts du monde économique... Le RLPi ne peut pas interdire de manière générale la publicité sur tout le territoire au nom de la liberté d'opinion et d'expression, et il existe par ailleurs un droit à disposer d'une enseigne.

Supports concernés par le RLPi

La publicité : toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.

Les pré-enseignes : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité.

Les enseignes : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à l'activité qui s'y exerce. Elle peut également être apposée sur le terrain où celle-ci s'exerce.

Le RLPi peut intervenir sur les panneaux à l'intérieur des vitrines (règles d'emplacement, densité, format, hauteur, éclairage...) mais il n'a pas vocation à réglementer le contenu des messages publicitaires !

Supports non concernés par le RLPi

La publicité accessoire sur les véhicules (bus, véhicules d'artisans...).

La signalisation routière.

La Signalisation d'information locale (SIL).



Les quatre objectifs principaux du RLPi

- 1 Concilier protection du cadre de vie et intérêts de l'ensemble des acteurs locaux** (habitants, acteurs économiques, institutionnels et culturels).
- 2 Harmoniser les règles** en tenant compte des spécificités des 71 communes de la Métropole.
- 3 S'inscrire dans le prolongement des orientations du Plan local d'urbanisme de la Métropole.**
- 4 Prendre en compte et encadrer les nouveaux modes de communication et publicitaires.**

Les grands enjeux découlant du diagnostic

- › Préservation du **paysage**
- › Préservation de **l'environnement**
- › Respect du **cadre de vie** du quotidien
- › Maintien et renforcement de **l'attractivité** du territoire
- › Maintien et renforcement du **dynamisme économique** local



rlpi
règlement local de
publicité intercommunal
métropole rouen normandie

Calendrier

Phase amont

Prescription +
collaboration
communes

◀ Début 2021

Diagnostic

et début des
concertations grand
public et acteurs
concernés + PPA
Collaboration avec
les communes

◀ Début 2022

Orientations

Débat sur les
orientations du RLPi

◀ Juin 2022

Traduction réglementaire

(zonage, règlement),
et fin des
concertations et de la
collaboration avec les
communes

◀ Fin 2022

Arrêt du projet
de RLPi

**Phase
administrative
consultations,
enquête
publique**

Approbation du RLPi ◀ Fin 2023

**Mise en
œuvre**

Participez !

La Métropole souhaite la participation du plus grand nombre : élus, habitants et usagers, institutions, commerçants, artisans et entreprises, professionnels de l'affichage, associations de protection des paysages... Retrouvez tous les moyens de donner votre avis en ligne.



Plus d'infos sur
jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ MÉTROPOLITAINE : SOCIALISTES ET CITOYENS RASSEMBLÉES

La transition écologique doit être une transition sociale !

La pollution de l'air est responsable de près de 40 000 décès/an en France. Comme imposé par l'État et pour répondre à l'urgence sanitaire et climatique liée aux émissions polluantes, la Métropole déploie une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) sur son territoire. Nous avons adopté un régime d'aides conséquent pour mieux accompagner les professionnels, et anticiper l'extension du dispositif aux particuliers. L'engagement prévisionnel de la Métropole s'élève à 50 M d'€. Les aides de la Métropole vont jusqu'à 5 000 € par véhicule dans la limite de deux dossiers par foyer et seront cumulables avec celles de l'État, permettant d'obtenir jusqu'à 80% du montant d'achat ou de la modification (rétrofit) du véhicule. Nous travaillons à réduire au maximum l'impact financier de ces mesures pour les habitants. Mais nous le disons avec force : l'État doit à minima doubler ses aides dans tous les territoires mettant en œuvre une ZFE-m et les étendre aux habitants des territoires voisins. La Région et le Département doivent également contribuer à cette transition. Le saut demandé est nécessaire, mais il demande un effort important qui ne doit pas se traduire par une augmentation des inégalités : la transition écologique doit être une transition sociale !

Mélanie Boulanger et Pascal Baron,
co-présidents du groupe

GROUPE ÉLUS INDEPENDANTS POUR UNE MÉTROPOLE DES TERRITOIRES

ZFE : la majorité confond vitesse et précipitation

La mise en place prochaine des Zones à Faibles Emissions (ZFE), que la Métropole a décidé d'appliquer sur 12 de ses communes, va malheureusement beaucoup faire parler d'elle et va impacter lourdement le pouvoir d'achat des habitants. Et le règlement d'aides local, devant compléter celui de l'État, pose plusieurs problèmes : des aides, soumises aux revenus, peu accessibles aux classes moyennes. Des travailleurs à qui l'on demande toujours plus, sans parler des plus pauvres qui devront eux s'endetter. Une bonification financière pour les communes inscrites en ZFE, soit une façon déguisée de les contraindre à adhérer, tout en pénalisant injustement les habitants des autres communes. Enfin, comment s'y retrouver lorsque des règles différentes s'appliquent entre communes voisines ? Alors, soyons pragmatiques, allégeons le calendrier et révisons les périmètres, ce que la loi permet, pour entendre les habitants que des décisions trop précipitées mettront en grande difficulté. Alors que les positions divergent au sein même de la majorité métropolitaine, prenons le temps de bien faire. Et pensons aux habitants ! Nous devons apporter à la population des messages clairs et acceptables. Malheureusement, ici, le flou est de rigueur !

Laurent Bonnaterre,
président du groupe

GROUPE LA MÉTROPOLE EN COMMUN - LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR UNE MÉTROPOLE CITOYENNE SOCIALE ET ÉCOLOGISTE

Le gouvernement se défausse sur EDF de sa promesse de limiter à 4% la hausse de l'électricité évaluée à +35% au 1^{er} février 2022. Un volume d'électricité supplémentaire à bas coût va donc être vendu aux concurrents alors qu'ils n'ont pas investis dans la production d'électricité. Cela coulera autour de 8 milliards d'euros à EDF.

Cette décision est lourde de conséquences pour l'entreprise publique pénalisant sa capacité d'investissements, dans le renouvellement d'un mixte énergétique assurant une transition énergétique, la maintenance de son parc et garantir notre sécurité d'approvisionnement. Le gouvernement aggrave les transferts financiers au bénéfice d'acteurs privés au lieu d'assumer son engagement de bloquer la hausse en modifiant le mode de calcul des tarifs. Pour répondre à la hausse de l'électricité et du gaz, une baisse de la TVA de 20% à 5.5% sur la consommation de l'électricité et du gaz et la suppression de celle-ci sur la CSPE (taxe sur une autre taxe) auraient un impact immédiat sur la facture des ménages. Pour l'intérêt général, pour maîtriser les prix, regagner notre indépendance énergétique, il faut sortir immédiatement du marché de l'électricité. Nous devons renationaliser EDF, abolir les règles de concurrence et revenir au monopole public d'EDF ?

Pascal Le Cousin,
président du groupe

**GROUPE DES ÉCOLOGISTES,
SOLIDAIRE ET CITOYEN**

Le dispositif ZFE (zone à faibles émissions) décidé par l'État s'appliquera à 11 métropoles françaises dès septembre 2022, et à toutes les agglomérations de plus de 150.000 habitants d'ici 2025.

C'est une réponse aux 40.000 décès par an liés à la pollution de l'air dont 200 pour notre métropole, où le choix a été d'interdire les véhicules classés Crit'Air 4, 5 et non classés dans un périmètre centré sur Rouen et englobant 12 communes.

La ZFE est un impératif sanitaire et la Métropole met tout en œuvre pour qu'elle ne génère pas d'injustice sociale. Ainsi le 31 janvier le conseil métropolitain a voté des mesures d'aide sans précédent pour l'acquisition de véhicules neufs ou d'occasion, électriques ou essence Crit'Air 1. 75 % des ménages de la métropole sont éligibles à ces aides, qui peuvent aller jusqu'à 5.000€ pour les plus modestes d'entre eux.

Les aides de la Métropole sont cumulables avec celles de l'État, prime à la casse (jusqu'à 5.000€) et prime écologique (jusqu'à 6.000€), et peuvent ouvrir à un micro crédit à taux zéro (jusqu'à 5.000€) et une caisse d'avance.

En refusant de financer le contournement Est, la Métropole se donne les moyens d'une politique ambitieuse et solidaire, pour concilier fin du monde et fin du mois et ne laisser personne au bord de la route.

**Sylvie Nicq-Croizat et Cyrille Moreau,
co-présidents du groupe**

**GROUPE CONSTRUIRE
ENSEMBLE - SANS ÉTIQUETTE**

Que ce soit le Festival Spring, les festivités autour de Flaubert ou les soutiens aux divers lieux culturels via la Réunion des Musées métropolitains... au sein de la MRN, la culture fait la part belle aux territoires et nous nous en réjouissons ! Faire vivre la culture partout et pour tous est un vrai défi de société que la Métropole relève efficacement ! Ainsi, l'appui métropolitain permet à chacun d'accéder à une offre culturelle de qualité accessible même à ceux qui sont les plus éloignés des grands centres urbains.

Plus généralement, l'attention portée aux petites communes est essentielle ; il est nécessaire que notre EPCI joue son rôle de locomotive, que la Métropole Rouen Normandie soit une courroie d'entraînement efficace dans le domaine de la culture tout autant que dans des domaines plus prosaïques mais ô combien importants comme la recherche de subventions ! Faire profiter les petites communes de son expertise en matière de montage de dossiers de subventions c'est valider un partenariat gagnants-gagnants dont nous sortirons tous grandis.

**Thierry Chauvin,
président du groupe**

**MÉTROPOLE Avenir,
ÉLUS DE LA DROITE RÉPUBLICAINE
ET DU CENTRE**

Depuis le 3 janvier, la circulation et le stationnement au sein de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) sont autorisés uniquement aux utilitaires et poids lourds (professionnels) munis d'une vignette Crit'Air vert, 1, 2 ou 3. En septembre, cette ZFE sera appliquée à l'ensemble des véhicules y compris ceux des particuliers.

« La mise en place de la ZFE au sein de la Métropole va m'obliger à changer de voiture, mais je n'ai pas les moyens ».

Voilà l'inquiétude que nous rapportent de nombreux habitants et ce, dans un contexte où la question du pouvoir d'achat est devenue un enjeu majeur pour de nombreux foyers.

Lors du dernier conseil, nous avons déploré, auprès de l'exécutif de la Métropole, qu'aucune réponse satisfaisante en termes d'accompagnement n'ait pu être ordonnée pour aider les foyers à changer leur véhicule. En effet, les aides proposées pour les particuliers, non véritablement chiffrées et budgétées, ne permettront pas aux foyers modestes de pouvoir envisager sereinement le remplacement de leur véhicule. Nous demandons donc des corrections significatives concernant ce dispositif d'aides pour réduire au maximum le reste à charge pour les foyers les plus modestes, car même si nous entendons la logique environnementale qui guide la mise en place de la ZFE, celle-ci ne peut pas se faire au détriment des foyers les plus modestes qui ont déjà été impactés fortement par la crise sanitaire.

**Julien Demazure,
président du groupe**

SANDRINE DOSSIER

Chaque mois, un habitant nous parle de sa Métropole... et désigne qui lui succédera dans le prochain Mag.



Quand elle n'est pas devant ses élèves de CE1, Sandrine Dossier nage, court, navigue sur paddle, parcourt la nature en randonnée ou accompagne les jeunes voulant devenir nageurs-sauveteurs. « *Je suis directrice du centre de formation et d'intervention SNSM – Les sauveteurs en mer – au Port de plaisance à Rouen. On entraîne une quinzaine de jeunes par an.* » En parallèle, Sandrine fait partie du Club Les Requins Couronnais à Grand-Couronne où elle s'entraîne pour des compétitions. Même si l'eau est son élément, l'enseignante, habitante de Grand-Couronne, apprécie particulièrement la forêt. « *J'ai de la chance de vivre près de la forêt domaniale La Londe-Rouvray, idéale pour me balader ou pour courir.* »

J'ai de la chance de vivre près de la forêt domaniale...

Votre lieu préféré ?

Le château Robert-le-Diable, sur les hauteurs de Moulineaux, pour son aspect historique et la vue sur une grande partie du territoire.

L'endroit que vous faites découvrir à vos proches en visite ?

Le centre-ville de Rouen. La famille ou les amis qui voient la ville pour la première fois sont surpris de la beauté des bâtiments et des jolies maisons à colombages.

Votre prochaine découverte ?

Le chemin de Compostelle, de Rouen à Caudebec-lès-Elbeuf. J'ai prévu de le faire avec une amie.

En une journée, on fait quoi pour découvrir le territoire ?

J'emène mes filles faire du shopping à Rouen, on visite l'Historial Jeanne d'Arc et on fait un tour à l'Aître Saint-Maclou, que j'ai redécouvert récemment.

Un moment de la journée ?

Plutôt en fin de journée, j'aime bien la lumière à ce moment-là. Surtout en forêt. Je cours souvent dans celle de La Londe-Rouvray. Parfois, j'ai la chance d'observer des biches ou des sangliers.

Une période de l'année ?

Le printemps car la nature reverdit.

Une journée de la semaine ?

Le samedi, tout est possible, du sport ou du repos. Mais souvent du sport pour moi. J'aime bien avoir de l'activité.

Un rêve ?

Habiter le littoral normand, pour être souvent en mer.

Une odeur ?

Celle de l'herbe coupée.

Un son ?

Celui des oiseaux le matin !

Une couleur ?

Le rouge comme la couleur de l'hélicoptère de la sécurité civile, pour accomplir des missions de secours d'urgence et de sauvetage.

Un livre d'ici ?

Maman a tort de Michel Bussi. Je lis dès que j'ai un peu de temps.

Une chanson d'ici ?

Sunset Lover de Petit Biscuit, même si j'écoute de tout en musique.

Une célébrité d'ici ?

Petit Biscuit justement. Originaire de Rouen, c'est un jeune artiste qui s'est rapidement fait connaître avec ses musiques électroniques.

Un événement qui vous a marquée ?

L'Armada. J'y suis allée pour la première fois à 10 ans. Depuis plusieurs années, comme je fais partie de la sécurité nautique, je vois les navires depuis la Seine.

Un objet fétiche ?

Mon paddle. J'en fais sur la base de loisirs de Bédane à Tourville-la-Rivière. Cela me détend.

Un souvenir ?

Les 24h Motonautiques. Je travaillais aussi à chaque fois, pour la sécurité nautique, sur la Seine.

En 2050 ?

Avoir plus de nature en ville !

Une recette ?

Je cuisine peu mais j'aime bien préparer les noix de Saint-Jacques avec une fondue de poireaux.

Votre initiative pour préserver l'environnement ?

Je trie mes déchets et je fais du compostage. Lors de mes balades en forêt, je ramasse souvent les déchets. Il y en a beaucoup. Je suis choquée par ces gens qui continuent à tout jeter dans la nature.

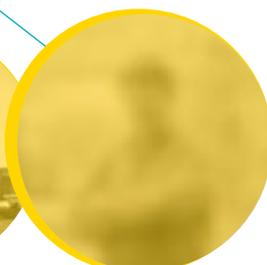
**Un élément ?**

Je choisis l'eau, bien sûr, en tant que nageuse.

Un moyen de déplacement ?

À pied dès que possible. Cela permet un retour au calme.

Sandrine Dossier donne la parole à Quentin
le mois prochain !



Compost entre voisins



La Métropole installe des composteurs collectifs à la demande des habitants d'un quartier. Le plus récent a été mis en service square Verdrel, à Rouen.

Réduire ses déchets, se retrouver entre voisins, jardiner...

 **Composteur du square-Verdrel**

 Pour une demande de composteur collectif dans votre quartier : metropole-rouen-normandie.fr

Il y a quelques mois, Claire, Yannick, Maella et Amandine ne se connaissaient pas. Aujourd'hui, ils se retrouvent autour d'un composteur collectif. L'équipement est implanté au square Verdrel, du côté de la rue du Bailliage, à Rouen, à la demande d'une dizaine d'habitants du quartier. L'entreprise Terra Léo accompagne les riverains dans la démarche. « *Un composteur réduit et valorise en moyenne 100 kg de déchets par foyer et par an, soit 1/3 de votre poubelle* », rappelle Florent Dewavrin, formateur Terra Léo. Tous les habitants peuvent déposer leurs déchets appelés humides - épluchures et restes de fruits et légumes, feuilles et fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc de café, sachet de thé - et des matières sèches comme les coquilles de noix concassées, boîtes d'œufs en carton sans l'étiquette, rouleaux de papier toilette... « *L'idéal est de réduire en petits morceaux tout ce qui est cartonné* », insiste Claire, habitante et référente du quartier sur ce composteur. Il faut

ensuite mélanger à l'aide de la griffe à disposition, pour aérer le compost. « *L'aération évite la fermentation qui dégage de mauvaises odeurs* » explique Florent. Les bactéries et champignons se développent et permettent la dégradation de la matière. Plus vous êtes nombreux à déposer vos déchets, plus ça ira vite. Tous les trois mois, il y aura un appel aux bonnes volontés, via Facebook, pour retourner le compost. L'occasion pour les voisins de se retrouver. Dans 8 à 12 mois, les habitants récupéreront le compost qui servira d'engrais pour les jardinières ou le potager.

L'installation de composteurs collectifs par la Métropole tient compte des spécificités de chaque projet comme le type d'habitat, la configuration du terrain et le nombre de foyers impliqués. L'initiative a séduit de nombreux habitants à Canteleu, Mont-Saint-Aignan, Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray, Bois-Guillaume...

Le rdv



Pour la nature !



Samedi 26 mars, à 20h30, éteignez la lumière et redécouvrez le ciel étoilé. L'opération Earth Hour, en partenariat avec le WWF France, sensibilise le public à la pollution lumineuse et ses conséquences sur la biodiversité. La Métropole et les communes du territoire se mobilisent pour éteindre l'éclairage des bâtiments publics. À cette occasion, les entreprises, associations et citoyens sont invités à rejoindre le mouvement en éteignant symboliquement la lumière pendant une heure.

Le conseil



Décrochez un job

Le Salon Emplois en Seine, les 3 et 4 mars, de 10h à 17h, au Parc Expo à Grand Quevilly, facilite la rencontre entre employeurs et candidats. Ouvert à tous - étudiants, jeunes diplômés, lycéens, en recherche d'un emploi, un apprentissage, une orientation ou une mobilité professionnelle... - le forum propose des offres d'emploi ou de formation. Avant votre visite, mettez toutes les chances de votre côté : passez au crible les offres consultables en ligne et la liste des employeurs présents. Le jour J, apportez votre CV et une lettre de motivation personnalisée. Cette année, le salon se passe aussi en ligne jusqu'au 7 mars : consultez et postulez aux offres d'emploi publiées et participez à des entretiens en visioconférence.

02 35 52 95 95



normandie-emploi.fr

Le bon geste



Donnez aux Restos !

Les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mars, les Restos du Cœur organisent leur collecte nationale dans les supermarchés et commerces. C'est le moment de donner des denrées non périssables comme les pâtes, conserves, riz, huile, sucre, café, confiture, chocolat, biscuit... ainsi que les produits d'hygiène et aliments pour bébé. Vous pouvez aussi donner un peu de temps en devenant bénévole d'un jour. Toute l'année, l'association recherche des bénévoles pour la distribution alimentaire et ses nombreuses activités.

02 35 73 25 78



Rouen.restosducoeur.org



Les Restos du cœur de la région rouennaise

L'initiative



Pauline Fiquet



Les tatas fripées

Lauréate du concours Créactifs de la Métropole, Pauline Fiquet est cofondatrice de l'association Les tatas fripées. « J'avais envie d'ouvrir un lieu multigénérationnel qui met en lumière les acteurs locaux, favorise la proximité entre les habitants, la transmission des savoirs de chacun et aussi un café avec une programmation culturelle. J'ai rencontré Camille Berthelot qui voulait créer une friperie pour sensibiliser à une consommation plus responsable. On a mélangé nos deux idées, nous partageons les mêmes valeurs », explique Pauline. Même si l'association recherche un lieu à Rouen depuis quelques mois, les événements se multiplient. Prochain rendez-vous, le samedi 19 mars, de 11h à 23h à l'Almendra à Rouen. « Au programme une dégustation de produits locaux, des ateliers pour les enfants, des ateliers écoresponsables pour tous, un café-débat et des concerts. Sur place, vous pouvez également chiner des vêtements de seconde main. » Toutes les activités sont à prix libres afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.



À VOUS DE JOUER !

Osez!!



CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

La ville de Rouen est candidate pour obtenir le titre de Capitale européenne de la culture en 2028. Et tout le territoire de Vernon au Havre jusque Honfleur embarque dans l'aventure ! Être territoire Capitale, c'est faire en sorte que chaque personne s'investisse dans un projet collectif autour de ce que nous partageons : la Seine, nos savoirs, nos liens à notre environnement. Et cela peut se réaliser grâce à la culture, au sens large. Première étape : répondez au questionnaire mis en ligne sur le site « Je Participe » pour que le projet avance avec vous.

 jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

VIDEZ VOS JARDINS

Le festival Graines de jardin donne rendez-vous à tous les amoureux de nature et de jardinage, les 21 et 22 mai, au Jardin des plantes à Rouen. Ouvert uniquement aux particuliers, le vide-jardin est l'occasion de venir partager sa passion du jardinage. Vous disposez de boutures, graines, semis, outils, décorations florales, à vendre ou à troquer ? Participez au vide-jardin proposé lors de l'événement.

**Sur inscription
à partir du 14 mars à 10h.**

 www.graines-de-jardin.fr

QUARTIER FLAUBERT

La Métropole poursuit la co-construction sur le projet Rouen Flaubert. La deuxième phase de concertation a été lancée avec un questionnaire en ligne, depuis le 28 février jusqu'au 14 mars, afin notamment d'identifier un panel de citoyens souhaitant travailler sur les questions de mobilité et de qualité du logement dans ce quartier. Une réunion publique le 17 mars permettra de revenir sur la prise en compte des contributions citoyennes issues de la première phase de concertation et introduire les travaux de cette deuxième phase de concertation

Plus d'infos sur
 jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

PROJET T5

Le dialogue citoyen sur la nouvelle ligne T5 se poursuit jusqu'au printemps. La Métropole vous propose des ateliers participatifs pour échanger sur ce projet et les améliorations qu'il pourra apporter au cadre de vie dans ce secteur. La ligne T5 sera Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) : une liaison express qui reliera le plateau nord du territoire, de Mont-Saint-Aignan au projet Seine-Cité (Luciline, Rouen Flaubert) jusqu'à Saint-Sever-Nouvelle-Gare. La desserte en transport en commun de la cité universitaire de Mont-Saint-Aignan sera facilitée, en rejoignant la rive gauche en contournant la station centrale du Théâtre-des-Arts.

**Les ateliers pour le grand public :
28 et 31 mars de 18h30 à 20h30.
Et pour les commerçants et
professionnels du secteur :
29 mars de 19h à 21h.**

 Inscriptions et lieu des ateliers sur
jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

C'EST L'HEURE DES BILANS!

Plusieurs bilans sur les concertations ont été publiés récemment, en ligne : le 2^e questionnaire Mobilités ça bouge, le questionnaire dans le cadre du dialogue citoyen sur la Nouvelle ligne T5 et les balades urbaines organisées dans le cadre du projet d'aménagement cyclable du boulevard de l'Europe.

 jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

TENTEZ VOTRE CHANCE

La Métropole et ses partenaires vous offrent des places pour assister à des spectacles dans des salles du territoire. Sous réserve des mesures en vigueur.

Pour tenter de gagner l'une des places mises en jeu, téléphoner **le mardi 8 mars au 02 32 76 44 36 de 10h30 à 11h.**

6 places à gagner

BREAKING THE NEWS

Breaking the News présente le parcours de quatre personnages - un reporter, une première dame, une actrice et un politique - confrontés au même conflit intérieur. Chaque personnage veut sauver sa peau et renonce à son éthique, à sa morale. La situation leur échappe et le système est plus fort et plus sournois. Dans notre monde hyperconnecté, sommes-nous encore maîtres de nos décisions lorsque la quête de popularité prend le dessus ?

Petit-Couronne, Le Sillon, vendredi 1^{er} avril à 20h30, dès 14 ans.



www.ville-petit-couronne.fr



© DR

2 places à gagner

CABARET/CHANSONS PRIMEURS

Huit chanteurs et chanteuses ont composé ensemble 16 chansons, sous la houlette d'Ignatus. Un spectacle unique et éphémère.

Sotteville-lès-Rouen, Le Trianon Transatlantique, mardi 15 mars à 20h30.



trianontransatlantique.com

2 places à gagner

DEBOUT SUR LE ZINC



© DR

Avec leurs mélodies aux rythmes rock, tziganes ou orientaux, le groupe *Debout sur le Zinc* reprend la route des concerts pour présenter son dernier album *L'importance de l'hiver*. **Grand Couronne, L'Avant-Scène, jeudi 31 Mars à 20h.**



grand-couronne.fr

10 places à gagner

ENTRE DEUX MONDES - FESTIVAL SPRING

Entre Deux Mondes associe le chant, la magie nouvelle et la danse verticale. Quatre acrobates évoluent sur un trampoline, une immense toile presque transparente. L'espace devient une montagne, un océan, un vaisseau flottant, un mur ou un abri...

Elbeuf, Cirque-Théâtre, dimanche 20 mars à 15h.



www.cirquetheatre-elbeuf.com

6 places à gagner

23 FRAGMENTS DE CES DERNIERS JOURS

Les artistes du collectif brésilien *Instrumento de Ver* s'emparent d'objets du quotidien pour se donner la force de reconstruire ce qui se voit détruit dans leur pays. L'optimisme et l'espérance à toute épreuve. Fakirs d'un genre nouveau, ils marchent sur des bouteilles en verre ou des ampoules allumées.

Mont-Saint-Aignan, Espace Marc-Sangnier, mardi 22 mars à 20h.



www.cdn-normandierouen.fr



© DRAGO



D'autres jeux-concours sur la page Facebook et le compte Instagram de la Métropole.

MICHEL-ÉDOUARD DOUCET

Mon Lucifer est un lymphome

Michel-Édouard Doucet, 78 ans, a vu fondre sur lui un cancer généralisé du sang monofixé (lymphome d'une intensité maximum), en mars 2021. Soigné au Centre Henri-Becquerel de Rouen, il raconte sa rémission dans le récit d'un combat violent contre la maladie. Dans la maladie, on apprend beaucoup de l'expérience des autres, ce livre se veut être un compagnon de route, un facilitateur du long travail vers l'acceptation. Un témoignage très fort qui ne peut que nous interpellier sur la problématique du cancer, souvent synonyme de solitude et d'exclusion.

Les impliqués éditeur, 214 pages, 21,50€

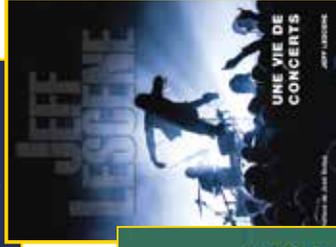


FABRICE CHILLET

Pyrate

Le Rouennais Fabrice Chillet raconte Pyrate, et son lien avec la mer. Un lien fort, indéfectible, qui le pousse à naviguer sur tout ce qui flotte, de la planche à voile au cargo, de la rade de Brest à l'océan Indien, et par tous les temps. Pyrate est en un seul homme tous les personnages liés à la mer, d'Ulysse au Capitaine Nemo. Avec ce livre, Fabrice Chillet livre une déclaration d'amour à l'océan à recommander à toutes celles et tous ceux que l'air marin fascine. Une lecture dont on ressort les cheveux mouillés d'écume, un goût de sel dans la bouche. Prenant.

Bouclard, 60 pages, 17 €



JEFF LESCÈNE

Une vie de concerts

Amateur sur une radio libre au début des années 80, le photographe rouennais Jeff Lescène a passé 35 ans de sa vie à shooter des centaines de groupes lors des concerts sur le territoire et au-delà. Dans son livre, *Une vie de concerts*, il rassemble une sélection de 600 clichés réalisés entre 1986 et 2021. Passionné par le rock et le métal, Jeff Lescène a également pris des clichés d'artistes locaux ou internationaux, de la chanson ou du rap.

Éditions Association Apimuzik, 256 pages, 35 €

Disponible à l'Antre du Malt, rue de Fontenelle à Rouen ou sur le site internet :

 www.helloasso.com

> **Une vie de concerts, le livre**



BASTIEN CRESSENT

> Olympe Académie Aphrodite le bal des beaux

> La légende de la flûte d'or – Tome 3 – Léandre

Le jeune auteur et éditeur de Boos, Bastien Cressent, vient de sortir deux ouvrages : le troisième volet de *La légende de la Flûte d'Or*, qui met en scène les personnages des contes de notre enfance et le tome 6 de la collection Olympe Académie. Bastien Cressent, auteur incontournable de la littérature jeunesse, rend la mythologie grecque accessible à tous.

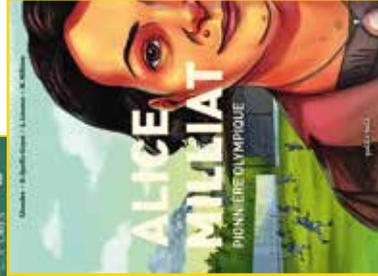
Éditions Mes Maires.

> Olympe Académie Aphrodite le bal des beaux : 11,90 €

> La légende de la flûte d'or – Tome 3 – Léandre : 18,90 €

En vente à la librairie du Centre à Boos ou au Lapin Bleu à Mesnil-Esnard et chez les libraires partenaires

 mes-maires.fr



DIDIER QUELLA-GUYOT - CHANDRE

Alice Milliat, Pionnière olympique

Pionnière du sport féminin, Alice Milliat a milité au début du XX^e siècle pour que les femmes puissent participer aux Jeux Olympiques, malgré l'opposition de Pierre de Coubertin. Elle s'est également battue pour qu'elles aient leur place dans les instances sportives. Les femmes athlètes du monde entier lui doivent beaucoup, peut-être sans le savoir ni connaître son nom. Dans un docu-Bd, les Éditions Petit à Petit rendent hommage à cette femme sportive éminente - nageuse, hockeyeuse, rameuse - et militante.

Éditions Petit à Petit, 64 pages, 16,90 €



© Pierre Barjotier

Ça roule pour Angèle

Aussi à l'aise sur terre que dans les airs, Angèle Guilbaud a commencé le cirque dès l'adolescence.

«*Au collège, c'était juste un loisir, puis au lycée j'ai eu envie de prendre l'option arts du cirque. À 14 ans, j'ai dû convaincre mes parents de rejoindre le seul lycée en France qui prépare au baccalauréat avec cette spécialité et devenir pensionnaire*», explique l'artiste. «*Au lycée, quand j'échangeais avec les anciens élèves, leur vie me faisait rêver.*» Très motivée, Angèle a poursuivi ses études à l'École Nationale des Arts du Cirque, où elle se spécialise en voltige aérienne, puis au Centre National des Arts du Cirque. «*En sortant de mes études, en 2013, je cocrée la compagnie Marcel et ses drôles de femmes avec trois autres circassiens.*» Leurs spectacles *Miss Dolly*, *The good place* misent sur la voltige

Artiste circassienne et cocréatrice de la compagnie rouennaise Marcel et ses drôles de femmes, Angèle Guilbaud manie le hula hoop en solo, lors d'un spectacle du Festival Spring.

aérienne. «*Mais je me suis blessée avec le porté acrobatique.*» Angèle s'oriente alors vers une discipline ludique, le hula hoop. Pour le Festival Spring, les représentations ont lieu dans une salle pour la première fois. «*Le spectacle, qui parle de la surprise, a été retravaillé car l'entrée en matière, l'écoute et les sonorités sont différentes entre un lieu fermé et un espace public extérieur.*»

Vêtue d'une robe en K-way et d'un rideau de douche transformé en cape, son personnage est à la fois une enfant et une femme. Accompagnée par une voix off, l'enfant prépare une surprise qui n'est pas forcément un cadeau dans la vie d'adulte. «*J'utilise le cerceau qui est un super partenaire de jeu. Il contraint le corps et toute la difficulté est de savoir comment contrôler ou se laisser aller. Il passe sur les yeux, sur la bouche et va de plus en plus vite.*» Six cerceaux tournent et roulent, qu'Angèle lance, rattrape, tout en maniant aussi le micro pour chanter. Les mouvements et contorsions l'amènent à des situations burlesques et surprenantes. Un peu comme dans la vie.

Angèle par Marcel et ses drôles de femmes
Dès 4 ans. Gratuit.



Sur réservation
www.festival-spring.eu



montri

Tous les
services déchets
de la Métropole réunis
dans **une application**



Consignes
de tri



Carte des points
de collecte



Calendrier
de collecte



Demandes
et signalements



Alertes et
notifications



Téléchargeable gratuitement:

